



## CP APH du 13 juillet 2023

# APH demande un rendez-vous au Président de la République

Suite au mouvement de grève du Lundi 3 juillet porté par Action Praticiens Hôpital avec l'aide de Jeunes Médecins, du SNJAR, de l'AMUF pour lequel nous tenons à féliciter l'ensemble des praticiens hospitaliers qui ont fait de cette journée un moment historique depuis les mouvements de fin 2019 et début 2020.

**APH porte un combat sans relâche pour la reprise des 4 années spoliées par le Ségur aux praticiens hospitaliers nommés avant octobre 2020.** La majorité des praticiens hospitaliers a bien compris qu'ils n'atteindront jamais le dernier échelon de la nouvelle grille de par cette injustice et cette erreur systémique. Il existe des palliatifs qui sont envisagés et qui pourraient à nouveau créer des tensions entre les praticiens. Action Praticien Hôpital propose un nouveau système de grilles complémentaires comme pour les autres corps de la Fonction Publique qui permettrait d'après nos conseils de résoudre définitivement cette césure sans créer de rupture d'équité avec nos plus jeunes collègues. Le principe de base étant la reprise de la totalité des services acquis dans une nouvelle grille résolvant ainsi certaines inégalités subies par les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires.

Sur le deuxième élément des motifs de notre mouvement du Lundi 3 juillet et que nous avons porté pendant le Ségur, un volumineux rapport IGAS de 128 pages, comportant un complément d'annexes du même volume, concernant la permanence des soins publié en juin 2023 a été rendu public le 10 juillet. Action Praticiens Hôpital remercie les rapporteurs pour leur synthèse et rappelle sa contribution adressée à la mission avant d'avoir été auditionné en date du 27 mars 2023. APH indiquait en introduction que « cela fera donc bientôt vingt ans qu'aucune évolution réglementaire notable n'a fait évoluer ce dispositif alors que dans la réalité l'organisation générale des soins en période non ouvrable (nuits, week-end et jours fériés) a beaucoup évolué, tout autant que les attentes et les mentalités de nos concitoyens... » comme celles des praticiens et des soignants pour un équilibre vie personnelle - vie professionnelle qu'il conviendra d'intégrer dans nos réflexions. APH a demandé à ce que les syndicats de spécialités qui ont une forte implication dans les gardes et les astreintes puissent être auditionnés par la mission mais sans résultat probant.

A ce jour, nous avons atteint les vingt ans d'un texte fondateur sans modification de la législation en vigueur dans un paysage sanitaire qui s'est clairement parsemé, avec des exigences et des contraintes de plus en plus fortes qui pèsent toujours plus sur les soignants et les praticiens. **La pénibilité de la permanence des soins serait-elle devenue proportionnelle au déni de nos politiques et de notre administration pour traiter ce sujet ?**

Les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires se souviennent du discours du 6 janvier 2023 sur les défis et priorités de la politique de la santé, du président de la République qui a très clairement évoqué ce défi de la permanence des soins. Quelques esprits chagrins pourraient relever que le Président a omis d'évoquer l'oubli majeur du **Ségur, négociations qui avaient effectivement purement occulté ce dossier déjà brûlant dans leurs travaux**. Ensuite, lorsque le Président a dit : « *je crois, là aussi des mesures de réparation pour le travail de nuit et les gardes de week-end...on doit le valoriser, on doit le prendre en compte* » ... « *On doit aussi avoir un vrai débat sur la pénibilité de ces missions parce qu'elles ne sont pas les mêmes. Et la grande difficulté de celles-ci tient au quotidien, à la rémunération, de l'organisation du temps jusqu'à la prise en compte dans le système de retraite pour les catégories d'actifs que vous êtes.* »

Les propositions des rapporteurs tendraient donc vers un nouveau modèle qui pourrait se faire à moyens constants sur le plan financier... même si d'autres formes de valorisations pourraient voir le jour pour les praticiens et nos collègues soignants. Leur analyse a mis la focale sur une répartition des charges entre l'ensemble des acteurs sans corriger la sous-valorisation systémique de cette mission de service public. **Action Praticiens Hôpital apportera sa contribution et ses propositions en réponse à ce rapport dans les prochains jours.**

Action Praticiens Hôpital comme l'ensemble des acteurs de la santé attendent aujourd'hui des actes pour enfin retrouver le chemin de l'attractivité des carrières hospitalières.

**Dans ce sens, Action Praticiens Hôpital a sollicité un rendez-vous avec le Président de la République pour aborder les dossiers de la reprise de 4 ans d'ancienneté spoliées à la suite du Ségur pour présenter les propositions d'APH, de la permanence des soins – gardes et astreintes - mais également ceux de la gouvernance, des retraites, du décompte du temps de travail ainsi que d'autres pour enfin passer aux actes avec une feuille de route partagée prenant en compte les aspirations et les demandes des praticiens hospitaliers.**

**Dr Jean-François  
Cibien**  
Président APH  
Président AH  
jf.cibien@sudf.fr  
06 07 19 79 83  
[Contact presse](#)

**Dr Carole Poupon**  
Vice-présidente APH  
Présidente CPH  
carole.poupon@aph-  
france.fr  
06 76 36 56 67

**Dr Yves Rébufat**  
Délégué général APH  
Président exécutif AH  
yves.rebufat@snphare.fr  
06 86 87 62 76

**Dr Marie-José Cortes**  
Vice-présidente APH  
mariejo.cortes@aph-  
france.fr  
06 12 23 94 00

**ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL**

